

Préambule

L'Assemblée générale reçoit favorablement le document "*Quel oecuménisme pour la FPF ?*", notamment les domaines d'actions propres à la FPF (pages 8-10). Tenant compte de l'engagement et de la sensibilité spécifique de chaque Eglise membre, et sans ignorer que pour certaines Eglises, les relations oecuméniques restent difficiles à envisager, ce document pose des balises sur notre route oecuménique commune au sein de la FPF.

La FPF redit sa conviction et son engagement oecuméniques

Nous comprenons l'unité de l'Eglise à la fois comme un don de Dieu et un témoignage à vivre, une obéissance au Christ et un service dans la disponibilité à l'Esprit Saint.

La diversité des Eglises chrétiennes, les débats qu'elle suscite, nos différences voire nos différends, sont une richesse à vivre et à partager autant qu'un défi à relever.

Pour nous, l'oecuménisme est d'abord **prière et accueil en commun de la Parole de Dieu** qui nous conduisent à une démarche d'interpellation mutuelle et de changement, autant ecclésial que personnel. Démarche de réconciliation, il engage tout l'être humain et toute l'Eglise.

L'oecuménisme est ensuite **une marche vers plus de visibilité de l'unité de l'Eglise** autour de la prédication, du baptême et de la cène.

Notre conviction commune est qu'aucune Eglise n'est à elle seule l'Eglise de Jésus Christ et que toutes sont appelées à avancer vers une pleine communion ecclésiale. Cette exigence de communion passe par la **reconnaissance mutuelle des Eglises, dans le discernement des diversités légitimes** de leurs expressions de foi en Jésus-Christ Sauveur.

L'oecuménisme participe enfin de **l'annonce de l'Evangile du Christ et du service** auprès de nos contemporains, face aux défis de notre temps. Ce sont là des missions communes de nos Eglises.

La FPF renouvelle donc son engagement à :

valoriser les **acquis oecuméniques** souvent ignorés dans nos Eglises : accords théologiques, témoignages et engagements communs auprès de la société, créations de conseils d'Eglises...

soutenir la **recherche théologique des Eglises**

- en vue de leur reconnaissance mutuelle et de la visibilité de leur unité donnée en Christ et dans l'Esprit Saint ;
- en vue de fonder théologiquement leurs engagements communs dans la société.
- avoir le plus souvent possible dans la société **des paroles et des actions communes** avec les autres confessions, leurs institutions, oeuvres, mouvements et communautés.

Sensibiliser, informer, former

Ces trois mots résument l'action concrète de la Commission et du service des relations oecuméniques de la FPF :

- favoriser au sein de la FPF l'échange d'expériences et le débat entre les Eglises, IOM et communautés, dont certaines sont aux balbutiements d'une pratique oecuménique ;
- veiller à l'appropriation par les Eglises locales et leurs membres, en particulier les nouvelles générations, des avancées et des accords théologiques, des décisions et des initiatives oecuméniques au plan national ou international ;
- porter avec les Eglises le souci pastoral des couples/familles interconfessionnels et autres membres de l'Eglise qui vivent comme une blessure "dans leur chair" la non reconnaissance mutuelle des Eglises.
- aider au développement d'espaces multilatéraux de rencontre et de débat, de prière et d'action avec les confessions non protestantes, en vue d'une présence servante dans notre société. Par exemple dans le cadre de la *Charta oecumenica* ou de la *Décennie des Eglises contre la violence*.

Adoption :

Préambule : 56 voix pour, 2 abstentions, 0 contre

Texte : 59 voix pour, 1 abstention, 1 contre.